

## Compte-rendu du régulectif du 1<sup>er</sup> septembre 2017

### **Présents :**

Aurelien, Gaël Hemet, Jacques Sellier, Pascal Nauton, Christophe de Barbarin, Céline Warot, Pascal Chevreau, Marguerite Kiekriramienlprochaincoup, Geneviève Brétière, Frédéric Sahtal, Martine Durand, Cyrille Moutarde, André Comptour, Christophe Floury, Nicolas Roux, Pierre Bouet, Sabrina Nguyen, Charles Leydier, Fabrice Anglais, Gilles Gaudaré, Audrey Vialatte

### **1 – Intervention d’Aurélien**

Aurelien demande s'il peut s'ouvrir au régulectif de certains problèmes.

Suit une discussion à bâton rompu où les choses dites par Aurélien sont présentées sans acrimonie, sans certitudes, comme une description d'un vécu et de ses questionnements.

En regroupant par thèmes, on peut évoquer :

#### ==> Contrat

interrogations au vu du quotidien, sur le contrat de travail sur lequel il faudrait peut-être faire le point

- sans doute des disparités ou des anomalies dans certains contrats selon leur date de signature, puis des évolutions
- les heures supplémentaires : récupération , mais ce n'est pas adapté
- 6<sup>ème</sup> semaine de congés payés
- charge à l'atelier, et permanents un peu pris au dépourvu parfois en cas de problème voir de coup dur comme les aléas de santé de deux permanents ces derniers temps

#### ==> Salaire, carrière, employabilité

Il explique aussi que depuis son embauche, il n'a quasiment pas eu d'évolutions de salaire. De plus voyant les tensions du moment à l'AG, Aurélien s'est posé la question de son employabilité dans l'hypothèse d'une fermeture de l'Apima.

Les contacts qu'il a pris lui permettent de dire qu'il est employable en tant que mécanicien/réparateur auto et que la question des conditions financières se pose. Les emplois qu'il aurait trouvés sont sur une base plus ou moins identique sur le fixe (mais niveau CAP), mais comportent des primes (200 à 400€), chèque de Noël, etc.

Bref, on est effectivement chez un patron, sur du travail plus "à la chaîne", de montage ou réparation de base, mais mieux payé.

Les conditions évoluent également au bout de quelques années avec l'ancienneté.

De plus les permanents, à l'Apima, ne sont pas des mécaniciens, mais des formateurs.

Pour lui se pose un pb de perspective et il a de son côté décidé de s'en ouvrir.

#### ==> Stress, pression, conditions de travail

Sur le fait de savoir si l'ambiance est intervenue dans cette "remise en question", Aurelien répond que effectivement ça contribue mais que c'est bien pour lui plus les conditions de travail qui lui semblent poser plus de questions dans un asso qui essaye d'être un "employeur social".

Les permanents ne sont certes pas obligés de faire les efforts qu'ils font, mais il n'est pas normal qu'un permanent se sente devoir travailler après les horaires normaux pour assumer un coup dur sur une réparation du jour et fluidifier le planning du lendemain qui sinon sera engorgé.

Il est aussi dans les réflexes (ou la culture) des permanents d'essayer coûte que coûte d'assurer tous les chantiers prévus, ce qui leur met, d'une certaine façon, la pression.

Il juge que la charge de travail bénévole « nécessaire » au bon fonctionnement de l'association est bien trop importante (surtout pour un temps plein) et qu'une partie de celle-ci devrait être intégrée aux heures de travail.

Il faudrait aussi trouver un mécanisme d'alerte qui permettrait de solliciter un noyau d'adhérents pour venir soulager la charge dans ces cas.

==> Que faire donc

Comme le pb se pose pour la semaine qui suit le régulectif, une discussion s'engage sur ce qu'on peut faire dans le cas présent:

- Intérim : pas envisageable, car trop éloigné des ateliers classiques il semble difficile d'imaginer monter quelque chose, sauf avec quelques personnes déjà proches de l'asso qui peuvent être directement opérationnelles.
- Alléger le planning : dans l'absolu, ça peut être parfois compliqué de définir ce qui peut être annulé ou ce qui doit être priorisé. C'est en tout cas ce qui est retenu pour la 15aine qui suit, en fonction du nombre de permanents absents, des adhérents vont venir pour appeler certains qui ont RdV et voir comment annuler et repousser certains chantiers

=> demain : gael+jacques+pascal+claudie passeront des appels pour alléger le planning.

=> pour le moyen terme et les différents messages d'Aurelien, [qui demande que ces problèmes soient à l'ordre du jour du prochain régulectif](#)

Un groupe de travail va se mettre en place pour la partie contrat/salaires et conditions de travail

- qui pourrait s'appuyer en partie déjà sur les personnes qui ont travaillé à la prochaine embauche.  
- et pour la partie organisation / conditions de travail, le problème pourrait déjà être retranscrit dans les différents groupes existants

par exemple le groupe sécurité travaille sur un livret de sécu qui pourrait intégrer certains des points évoqués

## 2 – APIMA-suivre

Un adhérent (Pierre Bouet) à rencontré par hasard une élue Marion Canales (?Adjointe à l'économie et au tourisme d'affaires?) : échanges sur la possibilité d'un local pour une "apima-bis"? pour l'instant pas de pistes précises, mais va suivre le lien pour en savoir un peu plus, sans engager l'Apima en quoi que ce soit, juste pour comprendre les tenants et les aboutissants.

Echanges aussi sur d'autres structures comme à Gerzat ou à Olliergues.

[s'en suit un zouli débat Apimesque sur l'essaimage, la filiation d'autres associations, le numerus-clausus, l'opportunité d'augmenter les cotisations et sur le risque lié au consumérisme que cela peut exacerber (en gros : " tu as vu combien ça coûte, alors le service m'est dû")]

## 3 - Annonce pour l'embauche:

Elle est parue, il y a eu un loup entre comptes gratuits, comptes pro, paiement de l'annonce, 5 annonces gratuites avec le compte pro. Bref, c'est fait.

## 4 - Fête du 30/09 à Sugère

des pb avec les groupes. Captain ne peut pas venir, recherche d'autres plans un groupe cajun? Gaperon Rouge? mais comme passage d'un chapeau pas OK, peut-être pas un groupe, mais quelques membres qui le veulent?

En tous cas, il faut demander de l'aide (courrier rédigé en séance pour être envoyé aux adhérents)

## **5 - Travail du groupe infocom**

Trouver une organisation qui permette de traiter (en toute sécurité et sans risque de perte) les courriers entrants. L'idée serait d'essayer de permettre de le faire sans être forcément physiquement à l'APIMA.

Rediriger les courriers vers différentes boîtes (@mail) comme accueil, permanents, groupes (statutaires ou autres) etc. Certaines de ses boîtes existent, d'autres sont à créer

## **6 – Organisation**

Aurelien (qui devait partir tôt mais qui finalement est resté pour éviter des problèmes de clé) indique qu'il faudrait mieux documenter certains process de l'atelier (déchetterie, RSA, abonnements, contrats, etc), pour que si celui qui s'en occupe est absent durablement, les autres puissent traiter pendant l'absence.

## **7 – statuts**

On se rend compte que certains cas de figures dans le public qui fréquente l'Apima est en dehors des « cases » définies par nos statuts. Par exemple :

-> les personnes (adhérentes, ou pas forcément), qui viennent apporter leurs compétences quelques heures selon leurs disponibilités pour aider/former sur les chantiers. (le meilleur terme trouvé à été "parrain" mais sans vraiment que ça fasse tilt. Un nom et un cadre serait à trouver).

-> les personnes âgées ou handicapées qui sont [souvent, encore] adhérentes, mais ou la personne qui vient se former et faire l'entretien, n'est pas [ou plus] l'adhérent lui même, mais son fils ou son petit-fils, ou un proche qui l'aide. Dans ce cas la cotisation « foyer » ne correspond pas complètement (« personnes d'un même foyer »).

En particulier à regarder : l'aspect assurance.